



# Le décès d'Idriss Déby remet-il fondamentalement en cause la relation entre la France et le Tchad ?

Emmanuel DUPUY | Président de l'Institut prospective et sécurité en Europe (IPSE)

**L**e décès d'Idriss Déby, président du Tchad, dans des circonstances non encore élucidées, quoique vraisemblablement au cours de combats menés par les forces armées tchadiennes contre les 1 500 rebelles qui constituent le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) à Nokou, situé à 300 km au Nord de la capitale, N'Djamena, plonge le pays dans l'incertitude et, avec lui, son partenaire militaire privilégié qu'est la France.

La disparition d'Idriss Déby Itno, auréolée du mystère des circonstances et responsabilités exactes de sa mort, n'aura permis à celui qui s'était auto-promu Maréchal, le 11 août 2020 – à la faveur du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du pays – de profiter bien longtemps de sa 7<sup>e</sup> étoile.

Il en va de même avec son nouveau – quoique 6<sup>e</sup> – mandat à la tête du pays. Le résultat de 79,32 % des voix obtenues, lors du dernier scrutin présidentiel du 11 avril 2021, avait été tout juste reconnu, quelques heures avant la constatation de son décès.

Nombre des 17 millions de Tchadiens, dont l'âge médian n'est que de 17 ans, n'ont connu, comme chef d'État, que le Président défunt. Ce dernier entamait sa 31<sup>e</sup> année au pouvoir, sans partage, quoique les nombreuses tentatives de le faire tomber n'auront manqué.

Le célèbre adage « qui vit par l'épée périra par l'épée » sied parfaitement à cet « ami courageux » et fermement engagé dans « tant de combats livrés avec bravoure », comme n'a eu de cesse de le répéter – avec emphase – le président français, Emmanuel Macron, seul chef d'État non africain à s'être rendu à N'Djamena pour honorer la dépouille du Président tchadien.

Arrivé lui-même par les armes, en décembre 1990, à la faveur d'une rébellion de même nature que celle qui lui coûta la vie, nombreuses furent les tentatives de



mouvements rebelles de faire chuter le représentant de l'ethnie zaghawa, issue de son fief d'Amdjarass, situé dans la région du nord-est d'Ennedi, ne représentant pourtant que 1 % de la population tchadienne.

Comme en février 2008, face aux rebelles de l'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD) menée par l'ancien ministre de la Défense, le général Mahamat Nouri, ou en février 2019, avec l'Union des Forces de la Résistance (UFR) dirigée par le cousin du Président, Timan Erdimi, Idriss Déby ne dut son salut qu'à l'intervention des forces armées françaises. Celle-ci se matérialisa, *in extremis*, en février 2008, à quelques centaines de mètres du Palais Rose, par le truchement de l'intervention de plusieurs hélicoptères *Gazelle*. Plus récemment, c'est l'intervention de deux *Mirages 2000* en 2019, qui stoppa net la progression de l'UFR et de son allié du Conseil de commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR) dirigé par Rachid Mahamat Tahir Saleh, qui suscita quelques interrogations légitimes de la part de la Représentation nationale.

La lutte contre le terrorisme, justifiée par Florence Parly, à l'époque, n'excusait pas tout. L'image, qui n'aura de cesse de nourrir le sentiment anti-français sur le continent, d'un Président français, entouré de militaires putschistes, à l'occasion du dernier hommage à feu Idriss Déby, semble, qu'on le veuille ou non, nous ramener en effet, aux pires heures de la Françafrique !

Les rebelles du FACT n'ont eu de cesse, eux aussi, de dénoncer le rôle de la France dans les combats menés ces derniers jours, au nord de N'Djamena, dans la province du Kanem.

Néanmoins, ces derniers, ont récemment confirmé vouloir respecter un cessez-le-feu à l'occasion du deuil national consécutif au décès de l'ancien Président, et se sont dit prêts à s'engager dans un « dialogue inclusif » <sup>(1)</sup> avec les forces de l'opposition, la société civile, le Comité militaire de transition (CMT) et les 69 membres du Conseil national de transition.

Le FACT n'en dénonce pas moins l'attitude jugée ambiguë de Paris, à l'aune de ce qu'ils décrivent comme l'avantage tactique concédé aux forces armées tchadiennes, à l'aune du survol des avions et drones français, depuis que ces derniers ont quitté le Grand-Fezzan méridional de la Libye, en pleine élection présidentielle, dans leur « *rezzou* » vers N'Djamena. C'est, néanmoins, oublier que ces derniers disposent de 800 *Pick-up Toyota Land cruiser*, lourdement armés, grâce à la protection du Maréchal Khalifa Haftar, pourtant réputé « ami » de Paris, sur le dossier de la lutte anti-terroriste. Les « amis de mes amis » seraient, dans cet imbroglio politico-militaire libyen et tchadien, les ennemis de celui qui était le plus

---

<sup>(1)</sup> « Tchad : l'opposition veut un « dialogue inclusif », les rebelles ouverts à un cessez-le-feu », *France 24*, 25 avril 2021 ([www.france24.com/](http://www.france24.com/)).

fidèle et fiable soutien à la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT), tant dans la partie occidentale, que centrale, du Sahel.

La perte du président-maréchal Idriss Déby, immédiatement remplacé, par son fils, Mahamat Idriss Déby, placé à la tête du CMT composé de 15 généraux, prive ainsi la France d'un allié militaire et politique précieux dans la région.

La dissolution de l'Assemblée, le non-respect de la Constitution de mai 2018 – pourtant révisée en décembre 2020 – qui stipule clairement que ce soit le Président ou le premier Vice-président de l'Assemblée qui assure l'intérim, en cas de vacance du pouvoir (articles 81 et 82), ou encore la démission collective du gouvernement, place aussi Paris et la communauté internationale devant le dilemme de reconnaître, huit mois après le coup d'État du 18 août 2020 à Bamako, un nouveau coup de force militaire et une saillie supplémentaire au bien fragile édifice démocratique et constitutionnel sur le continent africain.

En effet, la décision de surseoir de 15 jours à la déchéance d'appartenance à l'Union africaine (comme l'y oblige pourtant, l'article 30 de sa Charte constitutive de juillet 2000), à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) risque de constituer une jurisprudence particulièrement « toxique », dans le contexte de remise en cause de l'image de la France et de critique quant aux ingérences et arrangements avec l'acquis démocratique.

La présence des quatre chefs d'État du G5-Sahel <sup>(2)</sup> semble confirmer, *a contrario*, que la présidence tchadienne de l'organisation, qui avait été actée lors du récent 7<sup>e</sup> Sommet de N'Djamena, le 16 février 2021, devrait être rétrocédée au Burkina Faso.

Ce sont, du reste, les présidents mauritanien Ghazouani et nigérien Bazoum qui agiront, aux côtés de la France, en qualité de médiateurs entre forces politiques, société civile, CMT et éventuellement la rébellion, si cette dernière l'accepte. Emmanuel Macron et ses conseillers Afrique, de passage à N'Djamena, ont ainsi vu, à l'Ambassade de France, les principaux opposants politiques, à l'instar de Saleh Kebzabo de l'Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR), Succès Masra, du mouvement « Les Transformateurs », Yaya Diallo Djerou du Front Nouveau pour le Changement (FNC) ou encore Mahamat-Ahmad Alhabo, qui fut ambassadeur à Paris.

Le lundi 26 avril, le CMT a choisi de désigner comme Premier ministre Albert Pahimi Padacké, qui préside aux destinées du Rassemblement National des Démocrates Tchadiens (RNDT – Le Réveil). Il avait déjà occupé la fonction entre février 2016 et mai 2018. Cette sage décision semble ainsi « normaliser » la situation

---

<sup>(2)</sup> Le Mauritanien Mohamed Ould Ghazouani ; le Malien Bah N'Daw ; le Burkinabé Roch Marc Christian Kaboré ; et le Nigérien Mohamed Bazoum.



tchadienne, en la rapprochant de celle du Mali et du Soudan, où le pouvoir transitionnel est partagé entre militaires et civils.

Qu'en sera-t-il aussi de la présidence de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), que le Tchad assume également ? Une chose semble certaine : le costume présidentiel risque d'être dur à porter par le fils du défunt Président-Maréchal.

Le général de corps d'armée, Idriss Mahamat Déby, parfois surnommé « Kaka » (du nom de sa grand-mère qui l'a élevé), est seulement âgé de 37 ans. Il était, jusqu'alors, à la tête de la puissante Direction générale des services de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE) dont la Garde présidentielle, crainte par la population. « Jamais deux sans trois » a-t-on coutume de dire. Le nouvel « homme fort » tchadien est ainsi le troisième « fils de » à succéder à son père, à l'instar de Faure Gnassingbé, au Togo et Ali Bongo Ondimba, au Gabon.

Néanmoins, il n'est pas le seul fils qu'Idriss Déby a eu avec la Première dame, Hinda Déby Itno, et ses autres épouses. Le frère de Mahamat, Abdelkerim Idriss Déby – qui assura la fonction stratégique de chef du bureau présidentiel – et Zakaria Idriss Déby ont ainsi été prompts à interroger la succession qui échoit au cadet du clan Déby. Ce dernier n'a d'ailleurs pas hésité à critiquer, vertement, la mise en place de la junte militaire, composée de tous les caciques de l'appareil sécuritaire mis en place par son père.

Par ailleurs, plusieurs généraux, et non des moindres, comme le général Abdraman Idriss Dicko, ancien Directeur général adjoint du cabinet militaire de la présidence, semblent attendre l'arrivée des rebelles qui disent n'être qu'à 270 km de N'Djamena et se rapprocher de la capitale, bien que soucieux, dans le même temps, de respecter les 14 jours de deuil national décrété par le chef du CMT. La fuite de l'ancien ministre de la Défense, le général Mahamat Abali Salah vers le Tibesti confirme les profondes dissensions au sein des forces armées tchadiennes.

Une chose est néanmoins certaine. L'inquiétude quant au respect des engagements tchadiens dans la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT) grandit dans les rangs de l'état-major français. Il faut dire que la présence française depuis l'indépendance aura été rythmée par les nombreuses opérations militaires qu'elle y a mené, dans le contexte du voisinage libyen, soudanais, nigérian-nigérien et centrafricain, et ce, depuis la première opération *Limousin-Bison* (1969-1972), en passant par l'opération *Manta* (1983-1984) – pour défendre la bande d'Aozou des vellétés annexionnistes du colonel Mouammar Kadhafi – jusqu'à l'opération *Épervier* (1986-2014) qui constitue, en réalité, depuis août 2014, l'ossature de l'actuelle opération *Barkhane*.

La France a perdu, entre 1968 et 2008, 153 des siens au Tchad. Il s'agit ici du plus lourd tribut consenti en opérations extérieures depuis 1963.



C'est ainsi que se situe à N'Djamena le QG de la mission *Barkhane*, placée sous les ordres du général de division, issu de l'Infanterie de Marine, Marc Conruyt. C'est depuis l'aéroport de la capitale tchadienne que décollent les 7 *Mirages* et les 4 drones dont nous disposons dans le Sahel. Les trois bases militaires françaises au Tchad (Abéché, Faya-Largeau et N'Djamena) n'auraient de sens opérationnel, cependant, si elles ne s'articulaient avec les forces armées tchadiennes. C'est fort de ce constat, du reste, que naît l'actuelle inquiétude de la part de Paris.

Le Tchad est un rouage irremplaçable face aux GAT. Celui-ci se matérialise, tout d'abord, dans le cadre du G5-Sahel quant à la lutte contre les mouvements terroristes liés tant à *Al Qaïda* comme le GSIM (Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans), que ceux ayant prêté allégeance à *Daech*, ici l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). En parallèle, le Tchad est le « *Senior Partner* » au sein de la Force mixte multinationale (FMM), créée en 1994 (relancée et renforcée en 2015) engageant les forces armées béninoises, nigérianes, nigériennes, camerounaises et tchadiennes contre *Boko Haram* – rebaptisé État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest (*ISWAP*). C'est, du reste, aussi à N'Djamena, que se situe son Quartier général.

Les forces armées tchadiennes sont, pour ainsi dire, nos plus fidèles soutiens militaires dans la région. Elles se sont particulièrement illustrées lors des opérations menées par les troupes françaises de *Serval* (janvier 2013 - août 2014) dans l'Adrar des Ifoghas et dans la Vallée de l'Amatettaï, dans la région de Kidal-Tessalit. Le jeune officier Mahamat Idriss Déby y assurait un commandement en second du dispositif tchadien particulièrement remarqué des militaires français. Aujourd'hui, les 1 400 soldats tchadiens constituent ainsi le deuxième contingent de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Leur présence à Kidal face au GSIM, le 2 avril 2021, aura permis de repousser l'attaque contre le camp onusien.

Par ailleurs, et surtout, c'est le sort du 8<sup>e</sup> bataillon tchadien, finalement déployé il y a quelques semaines, après moult tergiversations et *quiproquo* financier savamment exploité par N'Djamena, dans le Gourma, (dans la région dite des trois frontières : Mali, Burkina Faso et Niger) qui angoisse Paris. Ses 1 200 hommes y sont particulièrement bienvenus pour pallier les carences des forces armées maliennes. Rajoutons à ce dispositif, robuste et efficace, les 600 Tchadiens qui combattent aux côtés des forces armées nigériennes, dans les régions de Zinder et Diffa, ainsi que nigérianes et camerounaises, autour des rives du Lac Tchad. L'opération *Colère de Bohoma*, qui avait vu feu le président Idriss Déby monter au front, comme il l'affectionnait, en avril 2020, aurait mis hors d'état de nuire, près de 1 000 combattants de *Boko Haram*.



Pourtant, c'est bien le défunt Président tchadien, et non son fils, qui avait souhaité rapatrier ces troupes particulièrement bien équipées et aguerries. Sans doute, avait-il mésestimé la réalité de la menace du FACT.

Nul doute qu'Emmanuel Macron, de passage à N'Djamena pour les funérailles d'Idriss Déby, aura su trouver, quant à lui, les mots « justes » auprès de son cadet tchadien pour prier ce dernier de revenir sur cette décision, qui fragilise l'africanisation du dispositif de lutte contre les djihadistes au Sahel.

Reste à savoir, si le prix à payer sera, comme l'a dit « *urbi et orbi* » Emmanuel Macron, dans son éloge funèbre au président-maréchal Idriss Déby, d'intervenir, à la demande du CMT, contre les rebelles du FACT. Le Président français, en invoquant, un peu emphatiquement, l'esprit du Serment de Koufra (pourtant situé en Libye) de mars 1941 – portant sur les fonts baptismaux, la 2<sup>e</sup> division blindée (2<sup>e</sup> DB) et ouvrant la voie à la libération de la France par les soldats de la France libre – semble avoir tracé sa ligne rouge : « ne pas menacer, ni aujourd'hui, ni demain, la stabilité et l'intégrité du Tchad » <sup>(3)</sup>.

Voilà le chef du FACT, Mahamat Mahdi Ali, pourtant lui aussi un ami de la France, averti. Cela suffira-t-il à empêcher N'Djamena de tomber ? Rien n'est moins sûr... ♦

---

<sup>(3)</sup> « La France ne laissera personne menacer la stabilité du Tchad », *Midi Libre*, 24 avril 2021 ([www.midilibre.fr/](http://www.midilibre.fr/)).